

CADRE STRATÉGIQUE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOMMAIRE

LES FEMMES ET LES HOMMES

ÉQUIPES	03
SAVOIR-FAIRE	04

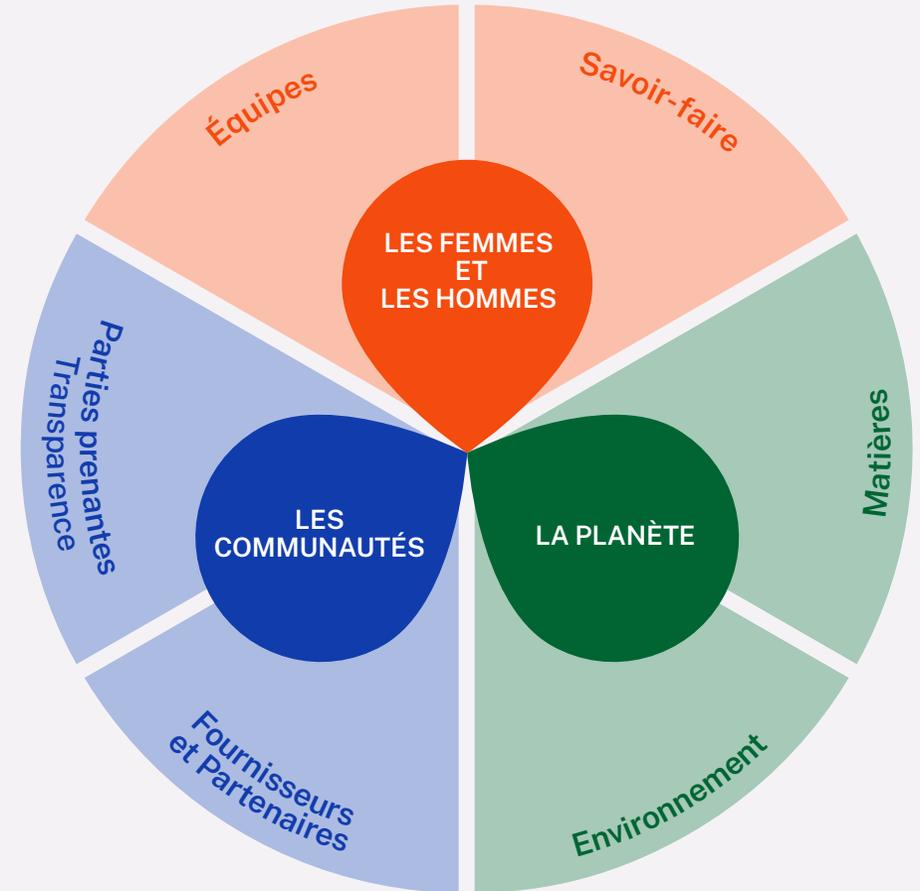
LA PLANÈTE

MATIÈRES	05
ENVIRONNEMENT	06

LES COMMUNAUTÉS

FOURNISSEURS ET PARTENAIRES	08
PARTIES PRENANTES, TRANSPARENCE	09

LES 6 PILLIERS



LES FEMMES ET LES HOMMES

— Équipes

Le développement durable d'Hermès repose sur l'épanouissement et le bien-être de ses équipes, au sein d'un projet d'entreprise qui place l'humain au cœur de ses valeurs depuis 1837.

Plus largement, Hermès contribue à la richesse de son capital humain et aux grands enjeux de société par ses actions volontaristes en matière d'éthique, de diversité, d'égalité entre ses collaborateurs, de prise en compte du handicap et de manière générique sur les droits humains.

ÉPANOUISSEMENT ET BIEN-ÊTRE

- Assurer le bien-être et l'épanouissement des collaborateurs : conditions et environnement de travail, santé et sécurité, qualité de vie, équilibre vie professionnelle et personnelle, protection sociale, éthique et management responsable.
- Partager le projet d'entreprise et ses valeurs, piliers de l'identité et de la cohésion à long terme des équipes.
- Entretenir la qualité du dialogue social.
- Mettre en place des dispositifs de partage de la valeur et des politiques de rémunération ambitieuses : salaires, primes, intéressement, participation et actionnariat salariés.

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

- Faciliter l'intégration et la reconnaissance des talents dans leur diversité, et favoriser l'égalité des chances et l'inclusion : mixité, âge, origine sociale, handicap et lutte contre les discriminations.
- Engager les collaborateurs dans des actions solidaires dont le mécénat de compétences.
- Promouvoir les grands principes éthiques et l'application des réglementations sur les droits humains et la lutte contre la corruption.

LES FEMMES ET LES HOMMES

— Savoir-faire

Le développement durable d'Hermès passe par l'acquisition, l'enrichissement et la transmission des savoir-faire de ses collaborateurs, qui constituent l'un de ses patrimoines clés.

Plus largement, Hermès contribue à la préservation et à la pérennité de savoir-faire artisanaux notamment dans le domaine manufacturier, propices à un développement économique plus responsable et durable.

ACQUISITION, ENRICHISSEMENT ET TRANSMISSION

- Anticiper les besoins futurs de la Maison
- Attirer et recruter les meilleurs profils pour nos différents métiers.
- Intégrer les nouveaux collaborateurs et leur transmettre une culture d'entreprise singulière.
- Développer des formations garantissant l'excellence opérationnelle et la polyvalence et consolider les savoir-faire de nos collaborateurs, techniques comme managériaux.
- Intégrer les enjeux du développement durable dans les savoir-faire ; par exemple l'éco-conception.
- Développer les talents : permettre des carrières longues et durables, par des évolutions internes, la polyvalence, les mobilités ou les reconversions.

PRÉSERVATION ET PÉRENNITÉ

- Promouvoir les métiers d'art et l'artisanat auprès des jeunes générations.
- Favoriser la transmission des savoir-faire opérationnels auprès de nos partenaires : écoles, centres de formation et d'apprentissage.
- Maintenir des actions volontaristes en matière de formation pour nos métiers historiques et valoriser les savoir-faire manufacturiers (certifications professionnelles MOF, EPV ...).

LA PLANÈTE

—

Matières

Le développement durable d'Hermès repose sur des matières premières d'exception, d'origine naturelle et renouvelables, qui permettent de fabriquer des objets durables. Elles sont obtenues avec la volonté de contrôler leur empreinte et utilisées avec respect en optimisant leur usage.

Plus largement, Hermès s'engage à développer durablement les chaînes d'approvisionnement, en allant au-delà du respect des réglementations dans les domaines environnementaux, éthiques et sociaux, et en contribuant à la disponibilité future de ces ressources.

MATIÈRES PREMIÈRES

- Rechercher la meilleure qualité pour l'ensemble des matières utilisées, garante de la durabilité des objets.
- Optimiser l'usage de nos matières premières sur l'ensemble du cycle de vie en intégrant les principes de l'économie circulaire : innovation, éco-conception, réemploi, upcycling, recyclage (chutes de production), réparation, fin de vie dont gestion des invendus.
- Trouver des alternatives à l'usage de certaines matières, dont les plastiques.

FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT

- Maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur avec une traçabilité opérationnelle et des partenariats de long terme avec les fournisseurs, ONG,...
- Contribuer à l'élaboration des standards les plus exigeants de gestion responsable et durable des filières : empreinte environnementale (biodiversité, eau, énergie, carbone), sociale (conditions de travail) et sociétale (communautés).
- Mettre en place des certifications au sein de nos filières.
- Soutenir une agriculture plus respectueuse de la nature.
- S'imposer les plus hauts standards sur le bien-être animal et dans l'éthique de notre relation au vivant.

LA PLANÈTE

— Environnement

Le développement durable du groupe passe par la maîtrise et la réduction de ses impacts environnementaux, dans une démarche de responsabilité sur ses opérations.

Plus largement, Hermès contribue, par ses engagements et ses actions, à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité pour un développement responsable et durable.

GESTION DES RESSOURCES ET DES DÉCHETS

- Aller au-delà des obligations réglementaires en matière d'environnement en anticipant leurs évolutions : innover en ayant recours à des solutions respectueuses de l'environnement.
- Maîtriser les consommations de ressources naturelles en interne comme avec les fournisseurs : eau, énergie.
- Défossiliser nos consommations en énergies.
- Améliorer les processus de production en privilégiant les technologies les plus propres, les plus économes et les substances les plus respectueuses de l'environnement (produits chimiques).
- Réduire l'empreinte et contrôler les déchets et rejets, en réduisant au maximum leur production et en les valorisant chaque fois que possible.

LA PLANÈTE

— Environnement

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Formaliser une stratégie et une gouvernance, définir des objectifs et suivre des indicateurs.
- Etudier les risques climatiques, agir pour réduire leurs impacts, analyser les scénarii d'adaptation et les intégrer dans la stratégie.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue (Scopes 1 & 2) et proportionnellement aux activités (Scope 3), dans la dynamique des accords de Paris en élaborant une trajectoire validée scientifiquement (SBTi).
- Engager des actions de compensation carbone volontaire à haute valeur ajoutée environnementale, sociale et sociétale, en complément des mesures de réduction.

BIODIVERSITÉ

- Mettre en place des actions de formation pour les collaborateurs.
- Travailler en partenariat avec les parties prenantes (dont ONG).
- Evaluer nos impacts sur la biodiversité sur l'ensemble de notre chaîne de valeur (faune et flore) et définir nos ambitions sur des bases scientifiques (SBT).
- Mettre en œuvre des actions dans nos métiers, filières et nos sites en fonction des impacts.
- Contribuer à des actions positives, y compris hors de notre sphère de responsabilité (Fondation d'entreprise Hermès, Livelihoods).

LES COMMUNAUTÉS

— Fournisseurs et Partenaires

Le développement durable d'Hermès repose sur la capacité de ses partenaires et fournisseurs à se développer durablement au regard des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques, en particulier sur les droits humains, les libertés fondamentales, les conditions d'emploi, le respect de la nature et de sa biodiversité.

Plus largement, Hermès contribue au déploiement des pratiques responsables en matière de développement durable par son influence et en exerçant un devoir de vigilance auprès de ses partenaires et en favorisant le secteur aidé.

ACCOMPAGNER ET CONTRÔLER

- Accompagner le développement et l'évolution des pratiques fournisseurs pour préserver les savoir-faire clés et sécuriser les approvisionnements.
- Coconstruire des plans d'action développement durable avec nos fournisseurs et partenaires.
- S'assurer de l'application de nos exigences sociales, environnementales et éthiques (devoir de vigilance), en ayant recours autant que de besoin à une approche collaborative et à des audits réguliers.

PRATIQUES RESPONSABLES

- Développer des partenariats équilibrés, soutenir nos partenaires, et favoriser l'ancrage territorial et un développement régional autour des bassins et sites d'implantation.
- Contribuer à l'amélioration des pratiques opérationnelles par l'adoption de certifications et labels par nos fournisseurs et partenaires.
- Accroître les partenariats avec le secteur aidé, en s'appuyant sur l'accord Handicap Groupe (France).

LES COMMUNAUTÉS

— Parties prenantes, transparences

Le développement durable d'Hermès s'ancre dans des relations harmonieuses et de long terme avec ses parties prenantes. Hermès exerce un rôle d'entreprise citoyenne là où elle opère, contribuant à la vitalité des territoires (économie, social, culturel, etc.)

Hermès communique sur ses ambitions et ses réalisations développement durable avec ses parties prenantes. Plus largement, la maison participe aux débats en partageant les spécificités de son modèle responsable et durable.

RESPONSABILITÉ TERRITORIALE EN FRANCE

- Poursuivre une politique de développement manufacturier en France en coconstruisant des projets avec les territoires d'implantation.
- Développer des relations harmonieuses avec les parties prenantes locales dans les domaines de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'écologie et de la culture : informer, dialoguer, collaborer.

ENTREPRISE CITOYENNE

- Rendre au monde une partie de ce qu'il nous apporte par des actions généreuses opérationnelles, financières, de mécénat, engagées par les entités du groupe dont les filiales de distribution, ou par la Fondation d'entreprise Hermès.
- Contribuer aux efforts de réflexion de la société civile ou de recherche académique en participant à des initiatives multi-acteurs.
- Participer aux actions de plaidoyer pour des modes de production différents : artisanat, agriculture moins intensive, ancrage local.

LES COMMUNAUTÉS

— Parties prenantes, transparences

COMMUNICATION

- Rendre plus transparentes la stratégie, les objectifs et les actions de développement durable de la maison.
- Créer les conditions d'une communication externe portée par les collaborateurs.
- Fiabiliser les réponses aux questionnaires et aux analystes externes.
- Dialoguer avec la presse et l'influence.

GLOSSAIRE

Accord de Paris

Accord mondial (2015) ayant pour vocation de renforcer la réponse au changement climatique afin de limiter celui-ci à 1,5°C.

Accord Handicap Groupe

Cet accord a pour objectif de mobiliser chacun en faveur du recrutement, de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (accompagnement des collaborateurs, aménagements de l'environnement de travail et des modes de transports, formations des équipes RH, partenariats avec des cabinets de recrutement spécialisés...).

Compensation carbone

Mécanisme par lequel une personne physique ou morale substitue à une réduction à la source de ses propres émissions une quantité équivalente de crédits carbone achetée auprès d'un tiers. Le principe sous-jacent est qu'une quantité donnée de gaz à effet de serre émise dans un endroit peut être

« compensée » par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de gaz à effet de serre en un autre lieu (source : ADEME).

Défossilisation

Démarche visant à ne plus employer d'énergies issues de ressources fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon).

Devoir de vigilance

Obligation juridique française faite aux entreprises donneuses d'ordre de prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés à leurs opérations, ainsi qu'aux activités de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs.

Ecoconception

Démarche dont l'objectif est d'améliorer la qualité écologique du produit, c'est-à-dire réduire ses impacts négatifs sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, tout en conservant sa qualité d'usage (source : ADEME).

Label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant)

Marque de reconnaissance de l'État, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Livelihoods

Coalition d'entreprises dont l'objectif est de financer des projets à haute valeur environnementale et sociale de réduction des émissions carbone auprès de communautés rurales en Asie, Afrique et Amérique. En contrepartie, les entreprises reçoivent des crédits carbone pour compenser leurs émissions.

Mécénat de compétences

Forme de mécénat en nature, mettant à disposition les compétences ou savoir-faire des collaborateurs auprès de partenaires externes (associations, ONG, ...).

MOF (Meilleurs Ouvriers de France)

Concours organisé tous les quatre ans, destiné à promouvoir l'excellence artisanale dans de nombreuses catégories professionnelles.

SBT

Science Based Targets. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont considérés comme SBT s'ils sont conformes à ce que les recherches scientifiques les plus récentes ont établi comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Scopes 1 et 2

Émissions carbone liées à la consommation directe d'énergie sur l'ensemble des sites (bureaux, sites de production et logistique, magasins).

Scope 3

L'ensemble des autres émissions carbone indirectes (achats, matières premières, emballages, transports...).

Secteur aidé (France)

Concerne différentes activités, soutenues par l'État et visant à faciliter l'accès à l'emploi de personnes en difficulté : personnes en situations de handicap, demandeurs d'emploi de longue durée... Il peut prendre la forme d'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) ou d'EA (Entreprise Adaptée).

Upcycling

Démarche consistant à transformer des matériaux ou produits dont on n'a plus l'usage afin de les réemployer sous la forme de matériaux ou produits de qualité ou d'utilité égale ou supérieure.

